

Deuxième Avis d'Appel d'Offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° 16/2025

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Le Directeur de l'Agence Foncière de la Wilaya de Mostaganem annonce un deuxième avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la **Réalisation de 10 Logements promotionnels et 04 Locaux commerciaux en R+5, a CITE DJEBLI- W-Mostaganem.**

Les entreprises disposant des conditions suivantes :

- 1) Être titulaire d'un certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 03 et plus, activité principale en bâtiment.
- 2) Avoir réalisé au minimum un projet ou un cumul de 10 logts collectifs ou plus justifié par des attestations délivrées par les maitres d'ouvrages publics ou prives durant les 10 dernières années.
- 3) Avoir un cumul du chiffre d'affaire des trois meilleures années 2020-2021-2022-2023 supérieur ou égal à 100 millions DA.
- 4) Le délai et fixé à (12) DOUZE mois.

Les entreprises Peuvent retirer le cahier des charges dès la parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse national écrite, auprès la Direction de l'Agence Foncière (bureau des marches) sise à la cite administrative la salamandre - Mostaganem - Contre paiement des frais de Cinq Mille Dinars Algériens (5000.00 DA) non remboursables.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention – « dossier de candidature » - « offre technique » et offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention- **à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°...../2025., l'objet de l'appel d'offres**».

Le délai de préparation des offres est fixe à **15 Jours** à compter de la date de la première publication du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou au BOMOP. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixés au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à **09 H 30**. La séance d'ouverture des plis se tiendra le dernier jour de la remise des offres à **10 h 00** en séance publique au siège de la direction de l'Agence Foncière, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront prorogées jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois. Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR